



911 Avenue Agropolis – BP 64501
F-34394 Montpellier cedex 5
tél. +33 (0) 4 67 41 6330
delegation.occitanie@ird.fr

ATTESTATION

Je soussigné, Anthony REMBLIER, technicien au sein du service prévention et sécurité de l'IRD, délégation régionale Occitanie, atteste que le sequencer 3130 XL (MIV 206), AB 3130 XL Genetic Analyser, a été remis à un centre de traitement prestataire de l'éco-organisme agréé ESR le 16 juillet 2019 (Ci-joint l'attestation de remise des déchets).

Fait à Montpellier, le 03 décembre 2019.

Anthony REMBLIER

Anthony REMBLIER
IRD DÉLÉGATION OCCITANIE
SERVICE PRÉVENTION ET SÉCURITÉ
911, Avenue Agropolis
34394 MONTPELLIER CEDEX 5
Tél. 04 67 41 64 15



Attestation de remise de déchets à un centre de traitement prestataire de l'éco-organisme agréé ESR

Fait à Paris, le 05/08/2019

ESR est un éco-organisme agréé¹ par les pouvoirs publics pour assurer l'enlèvement et le traitement des lampes usagées, des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) professionnels des catégories réglementaires 1, 2, 5, 6, 8, 9, 10 (cf. glossaire), mais aussi des déchets diffus spécifiques (DDS) de la catégorie 2, à savoir les petits appareils à fonction extinctrice. Au sein d'ESR, ces activités sont coordonnées par Récyllum.

ESR atteste que le(s) déchet(s) indiqué(s) ci-dessous a (ont) été livré(s) dans un centre de traitement prestataire d'ESR, aux fins de traitement et de valorisation (cf. glossaire).

La présente attestation est établie pour servir et valoir ce que de droit.

POINT D'ENLEVEMENT

Société : IRD Montpellier
Adresse : 911 AVENUE AGROPOLIS
34000 MONTPELLIER

LOGISTICIEN

Société : PAPREC D3E Guitalens
Adresse : 9 Chemin du Potiers
Lot La plaine
81220 GUITALENS - L'ALBAREDE

DECHETS

N° conteneur	Informations complémentaire (numéro de série référence produit...)	Date collecte	Type déchet	Poids net (kg)	Centre de premier traitement
0514311027	+ 2 palettes	16/07/2019	DEEE Pro	211.00	PAPREC D3E Cestas 10 Chemin du Grand Pas 33610 CESTAS

¹ Arrêtés du 9 novembre 2017 publiés au Journal Officiel du 19 novembre 2017